



BULLETIN MUNICIPAL

NOVEMBRE 2013

N°274

LE MOT DU MAIRE

La nouvelle réforme des rythmes scolaires et l'introduction possible de nouvelles activités périscolaires (NAP) hors champ de compétences et de financement de l'État animent aujourd'hui un véritable débat national.

Quelle est dans ce contexte et cette actualité la position de la Commune ?

1) Pour les rythmes scolaires proprement dits, c'est-à-dire le temps scolaire classique, la réponse est simple. Nous appliquerons la loi, donc la semaine de 4 jours et demi comprenant probablement le mercredi matin, selon l'avis des conseils d'école réunissant enseignants, parents et Commune.

2) Pour le temps non scolaire (NAP) le libre choix nous est laissé de l'appliquer ou non et cela sous différentes formes (activités éducatives, sportives, artistiques, ...) ou tout simplement halte-garderie améliorée par exemple sous forme d'études surveillées ...

Globalement ce temps se situerait le matin avant la classe et le soir après la classe, probablement de 15h30 à 16h30 sans pour autant exclure les possibles garderies actuelles jusqu'à 18h.

Bien des choix sont donc possibles et le débat est ouvert en toute imagination et en toute responsabilité.

3) La Commune se propose dans le cadre d'une concertation entre tous les responsables, de recueillir et d'examiner toutes les propositions qui lui seront présentées.

Il est évident que ces divers projets devront être exhaustifs, précis et chiffrés.

Certes tout est possible, mais tout à un prix, c'est-à-dire un coût qui pourra être financé soit par l'impôt local soit par les participations des parents concernés.

C'est donc en dehors de toute précipitation que je vous propose d'aborder objectivement un sujet d'importance qui, en tout état de cause, devra être précisé et arrêté par la Commune avant la rentrée scolaire de 2014. Selon le choix finalement arrêté par le Conseil Municipal, les dépenses afférentes à cette opération devront inéluctablement être intégrées au budget primitif 2014.

Donc si nous le voulons bien, à nos portes plumes et à nos calculettes.

Jean-Pierre MORIN



E-mail : s.anastasie@wanadoo.fr site : www.ste-anastasie.fr



L'inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter à une élection, il faut impérativement avoir 18 ans, être de nationalité française, jouir de ses droits civiques et être inscrit avant le 31 décembre de l'année précédente.

Comment m'inscrire ?

- Si vous avez 18 ans, vous êtes inscrit d'office par l'INSEE sur la base du recensement citoyen obligatoire pour les jeunes de 16 ans et un courrier vous sera dressé par le service des élections de la Mairie.
- si vous avez plus de 18 ans et que vous vous inscrivez pour la première fois, vous devez vous rendre à l'accueil de la Mairie ;
- vous pouvez également vous inscrire par courrier (vous trouverez le formulaire d'inscription et les pièces exigées sur le site Internet <http://www.service-public.fr>)

En cas d'emménagement dans la Commune ou de changement d'état-civil

Il est impératif dans ce cas que vous signaliez votre nouvelle situation à l'accueil de la Mairie.

Service élections : 04.94.69.64.10 ou Accueil : 04.94.69.64.40 - Mail : s.anastasia@wanadoo.fr

A.P.E.S.A.

Ce lundi 18 novembre vient de naître tel le Phoenix, l'Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Ste-Anastasia, autrement dit l'APESA.

Nous félicitons cette nouvelle équipe dirigeante désireuse de rallumer un flambeau en veilleuse depuis une quinzaine d'années.

La nouvelle Présidente Pascale MELA-CUISSARD a, dès son élection, exprimé tous ses espoirs de voir son association s'impliquer dans l'ensemble des activités en relation avec l'école de Ste-Anastasia.

Il s'agit là d'une démarche associative complémentaire intéressante s'inscrivant parfaitement dans celle conduite par la Commune et les conseils d'école en concertation avec les Présidents d'Associations concernés.



LE BUREAU DIRIGEANT

Présidente : Pascale MELA-CUISSARD ;
Vice-présidente : Maud DEJONC ; Vice-président : Eric HEROLD ;
Secrétaire : Julie MANAS ; Secrétaire adjointe : Vanessa DOLIQUE ;
Trésorière : Fatiha TOUGUA ; Trésorière adjointe : Sabrina LEGRAND ;
Membres du bureau : Audrey RAMPIN et Cindy LAURENT (chargée de la communication).



PRECAUTIONS EN CAS DE GEL :

L'hiver est proche avec son lot de gel et de frimas.

Aussi vous devez protéger sérieusement vos installations d'eau : compteurs, canalisations, robinets
....
Et cela dès maintenant car la température peut chuter brutalement et pire, peut durer fort longtemps.

REPAS DES ANCIENS : mercredi 11 décembre 2013 à partir de 11h30 au restaurant du groupe scolaire - chemin des Horts où vous serez accueillis par les membres du C.C.A.S.

PLU.

Le Conseil Municipal vient d'arrêter le Projet de PLU de la Commune. Quelles seront les prochaines étapes :

- 1) Ce projet a été communiqué pour avis à de nombreuses personnes publiques associées (Etat, Département, Chambre d'agriculture, ...)
- 2) Dans un délai de 3 mois, ces autorités nous feront part de leurs observations.
- 3) Le Tribunal désignera un commissaire enquêteur.
- 4) suivra une enquête publique au cours de laquelle les particuliers pourront s'adresser au commissaire enquêteur ou lui adresser leurs requêtes.
- 5) enfin le Conseil Municipal adoptera officiellement le document.
- 6) Pour l'heure, la Commune ne recevra que des observations ou propositions écrites adressées à Monsieur le Maire (URB). Tous ces documents seront enregistrés et constitueront le dossier soumis à l'enquêteur.
- 7) en pratique, il est possible que le nouveau PLU soit adopté au printemps, mais aucun calendrier ne peut à ce jour être fixé.
- 8) en conclusion tous les documents du projet sont consultables en mairie tout en précisant qu'ils ne sont encore que des projets soumis aux procédures ci-dessus énumérées.

TRAVAUX DU MOIS

Entretien des espaces verts :

Débroussaillage du vallon des Vaux – Tonte des espaces verts – abattage d'un chêne chemin de Bellevue – brûlage des feuilles mortes allée des Platanes

Entretien des installations :

Fabrication d'une grille en fer forgé pour l'entrée de la salle Albert Garnier – Entretien du cimetière – Pose de panneaux de signalisation – Nettoyage du réseau pluvial

Divers :

Préparation pour la fête de la St-Hubert le 9.11.2013



Travaux salle polyvalente



Jean-Pierre MORIN, Maire,
le Conseil Municipal de Sainte-Anastasia sur Issole,

seraient honorés de votre présence et de celle des membres de votre association à la célébration de la Journée Nationale d'Hommage aux "Morts pour la France" au cours de la Guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de la Tunisie

qui se déroulera le **jeudi 5 décembre** à 11h00
Rassemblement au Cimetière

LA VIE AU VILLAGE

Brocante du 11 novembre 2013



Commémoration du
11 novembre 1918



76-837

arrêté de Police.

Nous maire, de la commune de Fanastou,
Vu la circulaire de M^e L. Sieff, en date du 25 juillet
1952.
Vu l'art. 1385. du code Napoléon.
Vu la loi du 25 juillet 1991.
Le Maire Arrête,
Tous les chiens trouvés errants sous quelque forme qu'ils soient
seront considérés comme errants.
Fait à Fanastou le 01/08/1952
Le Maire,
Raymond...

Extrait du registre des délibérations du 01/08/1952

Quelle vie de chien



Ralentisseur Souquettes

Afin de répondre à la demande de riverains des chemins des Souquettes et des Batailles excédés par la vitesse excessive de la circulation, la Commune a installé à titre conservatoire un premier ralentisseur (il est vrai ne répondant pas parfaitement aux exigences de la réglementation).

A la demande d'un usager de ces mêmes voies, ce dispositif a été retiré. Il sera donc procédé à une nouvelle étude et une nouvelle écoute des usagers concernés.

**L'ERDF vous informe :
Coupure d'électricité
pour travaux**



Mercredi 18 décembre 2013 de 14h à 15h30

Chemin des Poulégades : 631, 420, 482
Chemin des Horts : 64, 88, 114, 395
Chemin des Bréguières : 279, 230, 280
Rue Albert Garnier : 7, 12
Rue des Acacias : 2, 4, 6, 8, 12
Chemin de Plane Bouis : 47, 91, 280, 902
Chemin de Farabrègue : 187
Rue des Cigales : 1, 2
Rue Alphonse Daudet : 1 au 13, 6 au 12
Chemin Vallon Caou : 31, 87, 149, 165, 197, 223, 227, 235, 295, 307, 353, 361, 419, 453, 96, 112 au 114, 166, 192, 228, 250, 286
Chemin des Oustaous Routs : 127, 453, 6, 40, 76, 98, 104, 126, 152 au 154, 166, 170
Impasse des Aires : 1 au 5
Rue Victor Hugo : 3 au 9, 2 au 8
Les Côtes de Masséou : 108
Rue des Oustaous Routs : 1 au 9, 2 au 14
Chemin Bertrand Marin : 46, 66, 108, 235, 275, 295, 296, 330, 330B, 355, 511
Lot. les Jardins de l'Issole : 1, 2 au 6
Rue de la Chapelle : 1 au 5, 2 au 4, 6
Chemin de Saragan : 538, 560, 594, 692, 1074, 1307
Rue des Poilus : 2
Rue des Vendanges : 1, 2, 5, 6 au 10, 6B
Chemin du Gaou de Vie : 126, 220

Chemin des Mollières : 590
Rue des Aires : 3 au 11, 15, 2 au 4, 8 au 22
Chemin de la Grande Vigne : 523, 531, 14, 634
Rue Frédéric Mistral : 1, 11
Quartier les Négadisses : 94
Rue du Vieux Pont : 105, 4 au 6, 434
Quartier les Aires : 127, 2, 42, 94, 110
Chemin de l'Ubac : 301
L'Adréchon : 760, 886
Les Côtes Rousses : 411, 590, 678
Quartier les Ribbas : 230
Les Baumettes : 9, 128
Rue de la Colline
Quartier Terre Longue

Vendredi 20 décembre 2013 de 9h à 11h

Chemin des Vignarets : 1105, 384, 412, 522, 610, 760
Allée des Platanes : 336, 396
RD 15 : 1502

Lundi 23 décembre 2013 de 8h30 à 12h30

Chemin de Rebouillon : 285, 343, 460, 476, 534, 681
Chemin de Bonjeu : 423 au 425, 439, 509 au 511, 605, 664, 683, 735, 739, 855, 921
Chemin des Colombades : 57, 103, 197, 200, 225, 460, 510, 664, 683, 694
Chemin des Vaux : 345, 555, 950, 1145, 1241, 1240, 1259
Chemin des Fabres : 256
Quartier les Négadisses

Carte des Fêtes 2013

BOULANGERIE PÂTISSERIE ARTISANALE *L'Amandine*

Tel : 04.94.72.24.19

Votre Boulangerie Pâtisserie Artisanale *L'Amandine*,
vous propose de venir découvrir ses bûches de Noël maison, ses gammes de
pains spéciaux, ses petits fours et bien d'autres délices de Noël !

Remise de -5% pour toute commande passée avant le 12 décembre 2013 !

Nos horaires pendant les fêtes :

Les 24 et 25 décembre

Au village de 09h30 à 13h00 et de 16h00 à 18h00
Aux Négadisses de 09h00 à 12h30 et de 16h00 à 18h00

Les 25 décembre 2013 et 1^{er} janvier 2014

Au village et aux Négadisses de 09h00 à 12h00



Pour les fêtes de Noël nous vous
proposons la vente de sapins sur
réservation avant le 5 décembre
pour tous renseignements nous
contacter au 06.07.33.83.49.

Trois tailles différentes.

Nous vous souhaitons de joyeuses
fêtes.

LA VIE ASSOCIATIVE



CLUB DES CIGALES

Propose une sortie au théâtre
Galli de Sanary - le samedi 25 janvier à
20h30 : GLEN MILLER MEMORIAL
ORCHESTRA
prix par personne (transport compris) : 44€

et le samedi 1er février à 20h30 :
REVERIES VIENNOISES -
prix par personne (transport compris) : 34€

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
AU 04 94 72 21 98 avant le 20 décembre.



COMITE DES FETES

LOTO des Associations :
dimanche 22 décembre 2013
à 14h30 salle polyvalente

Les membres du Comité des Fêtes vous
souhaitent de Bonnes Fêtes de fin d'année.
Inscriptions et renseignements pour le
Réveillon de la St Sylvestre au
06.84.96.69.29

Le Président, Jean-Jacques GUIGNIER
voir menu ci-contre



De nouveaux locaux

Dans des locaux plus
fonctionnels, l'association
« FAMILLES RURALES »
poursuit ses activités au service

des familles.

En plus de son programme actuel, elle favorise
plus particulièrement :

- *L'accompagnement à la scolarité (du CP à la terminale) des enfants du canton
- *L'alphabétisation et la conversation française pour les adultes
- *Les animations « loisirs jeune public » pour les enfants du canton (en primaire)

Perspectives 2014 :

- *Gym-Mémoire
- *Café des aidants

Pour plus d'informations : 04.94.04.86.65
famillerurale@wanadoo.fr
10 Bd de la Libération 83136 GAREOULT



Les Randonneurs de Ste-Anastasie

Ça y est, il est arrivé; pas le beaujolais nouveau c'était le 21
mais l'hiver le lendemain 22.

Les randonneurs l'ont rencontré sur Saint Quinis.

Le Président, Christian TALLEU



La chorale "Chant et Amitié" vous informe
que ses répétitions débiteront désormais à
18h.

M
E
N
U
D
U
3
1
D
E
C
E
M
B
R
E
N
O
N

SAINTE-ANASTASIE

Salle polyvalente

Apéritif et mises en bouche
à partir de 20h

Médallions de Foie Gras sur son lit de
mesclun, toasts grillés et noisette de
confiture de figues

Saumon fumé, toasts, bouquet de
crevettes sur son lit de mesclun

Souris d'agneau et son jus aux herbes de
Provence, gratin dauphinois, tomate
provençale, fagot d'haricots verts

Salade de mesclun à l'huile d'olive et
cerneaux de noix et plateau de fromage
(bleu, brie, tomme, chèvre)

Calendrier du nouvel an

Vin - champagne
Café - Mince macarons



Organisé par le Comité des Fêtes
Adultes : 65 €

Repas proposé par Saint-Max Traloux

Enfants - 14 ans, inscriptions uniquement auprès du
Comité des Fêtes

Réervations :

C/o Tabac Bruno, L'Imprevu, Proxi, Boulangerie l'Amandine,
Café des Amis et auprès du Comité des Fêtes 06.84.96.69.29

Le Président, Jean-Jacques GUIGNIER

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Jeudi 5 décembre :

Commémoration Guerre d'Algérie
11h00 cimetière

Dimanche 8 décembre :

LOTO du tennis à 14h salle polyvalente

Mercredi 11 décembre :

Repas des Anciens - groupe scolaire

Samedi 21 décembre :

A.G. ASPAT 18h

Dimanche 22 décembre :

Loto des Associations 14h30 salle polyvalente

Lundi 30 décembre :

Réveillon de la St Sylvestre

Dimanche 5 janvier 2014 :

Vœux du Maire à 10h45 salle polyvalente

Les poètes de Ste-Anastasié

La poésie

La poésie c'est l'œil du peintre
Ou l'oreille du musicien,
C'est des époux la douce étreinte
Ou la prière du matin,
C'est le chant des cigales en été
Ou la couleur des papillons,
La danse des fleurs dans le pré
Ou l'alternance des saisons,
Du petit enfant la beauté
Ou du rossignol la chanson,
C'est la nature ensoleillée
Le grésillement du grillon
Le soir sous un ciel étoilé
Ou dans le ciel un vol d'oiseau.
Sentiments, couleurs, sons et vie
Amour de tout ce qui est beau.
Poésie ... Poésie ... Poésie.

Jeannette Carrière

Le carnet de Sainte-Anastasié

Naissances :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de SAUZEDE Nathan né le 2 novembre 2013 ainsi que la naissance de MATHIEU PARADIS Lola née le 15 novembre 2013.

Nous présentons toutes nos félicitations aux nouveaux parents.

Décès :

C'est avec regret que nous vous annonçons le décès de Monsieur RAYNOUARD Casimir survenu le 18 novembre 2013 et le décès de Madame VAN DIST Irène survenu le 25 novembre 2013.

Nous présentons à leurs familles toutes nos condoléances.

AU REVOIR CASIMIR !!!

M. Raynouard vient de nous quitter à l'âge de 84 ans.

Natif de Ste-Anastasié et ancien garde champêtre de 1959 à 1991 il était la mémoire vive du village et était un conseiller éclairé pour ses concitoyens.

Le Maire et le conseil municipal adressent leurs sincères condoléances à sa famille et ses amis.



A VENDRE

- service de verres 48 pièces - Prix : 35 €

Tel : 06.40.48.18.59

- plaque de granit vert foncé à insérer dans plan de travail cuisine ou salle de bain. Dim. : 60x60cm. Prix : 100 €

- billot de boucher dans son jus. Dim. : haut. 89cm x larg. 67,5cm x prof. 50,5cm. Prix : 100 €

- double porte de placard en bois, avec encadrement, à encaster dans bâti. Dim. : 105x210cm. Prix : 30 €

- tourniquet pour meuble d'angle bas de cuisine, deux niveaux. Prix : 20 €

Tél. : 04.94.72.24.88 aux heures de repas.

Petites annonces

Dame au village cherche heures de ménage sur le canton. Chèques emploi service acceptés 12 € de l'heure.
06.09.55.94.21 ou 04.94.72.22.04
demander Laurence.

Femme sérieuse avec références propose ses services pour le repassage et le ménage quelques heures par semaine.
04.94.78.29.91 ou 06.73.56.36.60 demander Michèle.

Donne piano droit GAVEAU, cadre bois. Dim. : long.137cm, haut.118cm, prof.59cm. Tél. : 04.94.72.24.88 aux heures de repas.